

Invitation pour l'Assemblée générale et cotisation annuelle 2022

Cher membre,

Veillez trouver ci-joint l'invitation pour notre AG ordinaire du **samedi 18 juin 2022**, le PV de l'AG et les comptes 2021. L'AG sera suivie d'un buffet canadien.

Veillez également trouver ci-dessous nos coordonnées bancaires pour **le versement de votre cotisation annuelle 2022** (montants inchangés) :

- **Cotisation normale :** Fr. 50.-
- Cotisation petit budget : Fr. 20.-
- Cotisation de soutien : Fr. 100.- ou +

Votre cotisation est essentielle pour nous permettre de continuer nos activités de promotion du RBI sous toutes les formes.

Avec nos remerciements par avance et nos cordiales salutations, pour BIEN-Suisse :

Bernard Genoud, **trésorier**



Ralph Kundig, **président**



- Postfinance : BIEN-CH, 1200 Genève, Compte N° **12-693848-1**
IBAN: **CH 02 0900 0000 12 69 384 81**
- PayPal : **<http://bien.ch/don>**

Cotisation normale :

Fr. 50.-

Cotisation petit budget :

Fr. 20.-

Cotisation de soutien :

Fr. 100.- ou +

Récépissé

Compte / Payable à
CH02 0900 0000 1269 3848 1
BIEN.CH
1200 Genève

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant
CHF

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant
CHF

Compte / Payable à

CH02 0900 0000 1269 3848 1
BIEN.CH
1200 Genève

Informations supplémentaires

Cotisation annuelle BIEN.CH

Payable par (nom/adresse)

Assemblée Générale 2022 de BIEN-Suisse

Samedi 18 juin, 11h – Genève

Maison de quartier des Acacias, rte des Acacias 17-19

Tram : arrêt 'Acacias', n°15 direction 'Palettes' depuis la gare (12')
Info: Bernard Genoud 022 320 14 55 / 079 439 31 67

ORDRE DU JOUR

1. Salutations
2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 juin 2021
3. Rapport d'activité
4. Comptes 2021, rapport des vérificateurs et décharge du comité.
5. Cotisations 2022-2023
6. Elections
7. Propositions
8. Divers

Notes :

- Les propositions doivent être soumises avant le 13 juin 2022 au comité.
(BIEN-CH, 1200 Genève – info@bien.ch – <http://bien.ch/contact>)
- Seuls les membres à jour avec leur cotisation pourront voter à l'AG.

Procès-verbal de l'AG de BIEN Suisse du 19 juin 2021

Présents : Bernard Genoud, Ralph Kundig, Anne-Béatrice Duparc, Jean-Philippe Bezat, Jean Sluka, Magali Orsini, Gabriel Barta (PV)

Excusés : Mathieu Despont, Bernard Kundig, William Rappard, Emmanuel Deonna, Elisabeth di Zuzio, Bridget Dommen, Michelin Kretschmer, Onurhan Küçük, Florian Nussbaum, Werner Rindlisbacher.

1. Salutations

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, ouvre la séance et remercie l'assistance de sa présence. L'assemblée approuve la nomination de Gabriel Barta comme procès-verbaliste. Il s'ensuit un tour de table. Il est décidé que les interventions seront identifiées nominativement dans le procès-verbal sauf demande express.

2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 juin 2020

Le procès-verbal est adopté sans opposition.

3. Rapport annuel d'activité

Le président mentionne différents événements au niveau international, national et local. Au niveau international, la deuxième ECI (initiative citoyenne européenne – EU) a été lancée en septembre 2020. Un nouveau réseau européen des Verts en faveur du RBI a été fondé, mais son point central est surtout l'Allemagne. La crise du Covid a relancé l'idée du RBI au monde et en Suisse, mais avec une certaine confusion avec une aide ponctuelle. Une expérience se fait actuellement en Allemagne, où 150 personnes recevront EUR 1'200 pendant trois ans et un grand groupe de contrôle sera aussi mis en place. La Suisse continue de jouir d'une place privilégiée en Europe à cause de l'initiative de 2016. Au Pays de Galles il y a une majorité politique pour expérimenter le RBI, mais ils butent à la même difficulté que nous en Suisse, c'est-à-dire que limité à un petit territoire, le RBI est difficile à mettre en œuvre. En France certaines personnes continuent à être actives ; une certaine confusion est introduite par le président et le gouvernement quand ils parlent d'une aide sociale unifiée comme si c'était un RBI. Magali a été étonnée de la virulence des syndicats et une partie de la gauche française contre le RBI. Jack Dorsey de Twitter a donné USD 3M pour une expérience de certaines villes américaines avec le RBI. Le Pape s'est exprimé en faveur du « RBI », qui est probablement censé être une aide sociale unifiée plutôt qu'un vrai RBI. Gabriel donne quelques bribes d'information sur UBIE.

En Suisse, une motion contraindra les autorités de la ville de Zurich de prendre position sur une expérience du RBI pour 300 personnes. Une petite discussion est relancée sur les pour et contre d'expériences ; Ralph pense que, même si sur le niveau factuel cela manque nécessairement de réalisme, cela peut être très utile comme moyen de communication et explication. Gabriel raconte sa tentative d'obtenir USD 200'000 de George Soros pour une recherche académique fouillée sur le RBI, impliquant économistes, sociologues et psychologues ; il pensait avoir des chances de l'obtenir, venant d'exactly le même milieu que Soros et ayant eu un parcours de vie similaire, mais il n'a pas eu de réponse.

Domaine Public (Jean-Daniel Delley) a publié un article, « Le retour du RBI ? », qui est contre le RBI pour des « raisons » syndicalistes, comme en France et chez certaines personnes au PS suisse. On mentionne aussi le modèle Denknetz d'une assurance sociale générale, ou plus récemment d'une garantie de vie pour tou-tes, qui n'est pas basé sur un « salaire » de substitution mais plutôt des prestations complémentaires généralisées.

Ralph a eu des discussions et un travail en commun sur un texte de future initiative avec Martino Rossi, l'économiste tessinois défenseur du RBI qui préconise un prélèvement sur la valeur ajoutée nette des entreprises pour le financer.

Au sujet de la nouvelle initiative suisse (Oswald Sigg et consorts), Béa était contactée pour faire partie du comité d'initiative, mais étant française et donc, non suisse, elle ne pouvait pas dire oui. Gabriel lit le texte actuel, disponible sur wecollect.ch et qui devrait être déposé ce mois-ci encore à la Chancellerie fédérale pour commencer la récolte de signatures.

A Genève Ralph avec l'aide de Bernard a donné une conférence à Alternatiba en septembre, avec beaucoup de succès et d'échos positifs sur place. En septembre aussi il y a eu une grande conférence à la HETS, avec entre autres Thierry Apothéoz (Conseiller d'Etat) qui a bien compris le RBI et le soutient. La motion pilote déposée par les Verts est discutée en Commission économique du Grand Conseil genevois. BIEN Suisse a déploré la mort de Guy-Olivier Segond, défenseur du RBI. Quelques échanges ont lieu sur le nouveau Conseil d'Etat genevois, maintenant à majorité de gauche (sur le papier).

4. Comptes 2020, rapport des vérificateurs et décharge du comité

Le trésorier-secrétaire fait rapport des comptes de 2020, qui se soldent avec un bénéfice mais des cotisations en baisse. Il lit le rapport des vérificateurs, qui recommandent l'acceptation des comptes et l'octroi de la décharge.

Un des vérificateurs aux comptes a fait défaut à cause du Covid et a dû être remplacé ; les deux vérificateurs doivent être renouvelés cette année.

L'approbation des comptes et la décharge ne sont pas votées ensemble, une personne étant opposée à cette combinaison. Les comptes sont approuvés par 7 voix (unanimité) ; la décharge est donné aussi par 7 voix sans opposition ni abstention.

5. Cotisations 2021-2022

A l'unanimité le régime actuel est reconduit, soit cotisation normale : Fr. 50.–, petit budget : Fr. 20.– et de soutien : Fr. 100.– ou +

6. Élections

Ralph invite une personne à reprendre la présidence de séance, puisqu'il est candidat à la présidence ; Béa la reprend. Elle demande s'il se présente un-e autre candidat-e à la présidence ; il n'y en a pas, ni avant ni pendant cette séance. Ralph est réélu à l'unanimité. Gabriel est candidat à la vice-présidence, tout en soulignant qu'il n'y tient pas car il n'est pas convaincu d'être plus utile en tant que vice-président qu'en tant que simple membre de comité, mais Ralph pense plutôt le contraire. Il est réélu à ce poste à l'unanimité.

Les membres actuels du comité présents se présentent à la (ré)élection, ainsi que Bernard Kundig, Mathieu Despont et Martino Rossi.

Sont élus au comité l'unanimité: Bernard Genoud, Anne-Béatrice Duparc, Jean-Philippe Bezat, Magali Orsini, Bernard Kundig, Mathieu Despont, William Rappard et Martino Rossi.

Sont élus comme vérificatrices-teurs aux comptes avec six voix pour et une abstention : Ana-Milena Tobon, Silvana Neva et Jean Luka.

7. Propositions

Aucune n'a été reçue.

8. Divers

Personne ne propose de divers.

La séance est levée à 13h05.

Compte de pertes et profits et bilan 2021. BIEN-SUISSE

COMPTABILITE BIEN 2021			
Postfinance + Paypal + Caisse			
Dépenses (CHF)		Produits (CHF)	
Assemblées+ frais initiative	100,00	Cotisations PF	2000,00
Frais admin/CFF	20,00	Cotisations PP	0,00
Frais Postfinance	97,00		
Frais de promotion BIEN	1849,60		
Frais Paypal	0,00		
Dépenses caisse	100,00		
Total dépenses	2166,60		
Résultat exercice = perte 2021			-166,60

Actifs au		Passifs au	
31 décembre 2021 (CHF)		1 ^{er} janvier 2021 (CHF)	
Postfinance + Paypal	25 331,73	Fonds	25 568,88
Caisse	152,15	Entrée caisse	81,60
		Perte de l'exercice	-166,60
	25 483,88		25 483,88

Prévisions pour 2022 :

Projet activités/dépenses :

Soutien initiative RBI 2.0 : Utilisation des outils collaboratifs informatiques, médias, logiciels, réseaux sociaux, campagne et site BIEN.CH et RBI-oui

Recettes 2022

Cotisations = 2000 CHF

Vérificateurs/trices BIEN-Suisse

Ana Milena Tobon
Rue du Roveray 7
1207 Genève

Mme Silvana Neva
Chemin du cap 1
1006 Lausanne

*Aux membres de BIEN-Suisse**Rapport de vérification des comptes de l'exercice 2021*

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes et du bilan 2021. Nous avons examiné les comptes de pertes et profits et, procédant par sondages, les pièces y correspondant.

Les comptes de dépenses et de recettes sont conformes aux pièces comptables qui nous ont été soumises. Le bilan au 1er janvier 2021 est de fr. 25'568,88.- et au 31 décembre 2021 il est de fr. 25'483,88.-, le résultat de l'exercice soit un excédent de charges (perte) de fr. 166.60 est conforme aux écritures 2021.

En conséquence, nous proposons à l'Assemblée générale d'accepter les comptes de l'exercice 2021 qui lui sont présentés et d'en donner décharge au trésorier et au comité.

Les vérificatrices :

Mme Ana Milena Tobon


Genève, le
04.04.2022

Mme Silvana Neva



Lausanne, le
25.03.2022